

Bureau du 21 mai 2007

Décision n° B-2007-5269

commune (s) : Meyzieu - Jonage

objet : **Zone industrielle - Création d'une voie nouvelle pour l'accès au parc relais - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 mai 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision en date du 26 février 2007, le Bureau a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour la création d'une voie nouvelle pour desservir le parc relais de la zone industrielle de Meyzieu depuis le futur contournement ouest de Meyzieu.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, réunie le 10 mai 2007, a classé première l'offre présentée par le groupement d'entreprises Jean Lefebvre Sud-Est-De Filippis pour un montant de 187 866,45 € HT, soit 224 688,27 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour la création d'une voie nouvelle pour desservir le parc relais de la zone industrielle de Meyzieu depuis le futur contournement ouest de Meyzieu et tous les actes contractuels s'y référant avec le groupement d'entreprises Jean Lefebvre Sud-Est-De Filippis pour un montant de 187 866,45 € HT, soit 224 688,27 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 231 510 - fonction 0824 - opération 1092.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,